



Règlement intérieur de l'école Louis Jouvet

Vie pratique :

- *Je suis tout le temps surveillé et en sécurité,
- *Je dois informer immédiatement tout incident aux adultes de surveillance,
- *Je choisis mon lieu de récréation et j'en respecte les règles.
- *Je pense à passer aux Toilettes avant de remonter en classe!

En classe :

- > Je suis responsable des cahiers et des livres qui me sont prêtés par l'école,
- > Je dois avoir mon matériel pour bien travailler,
- > Je reste attentif et concentré en classe,
- > Je fais de mon mieux et je n'hésite pas à demander de l'aide,

Sport :

- > Natation et EPS sont obligatoires!
- > Je dois avoir la bonne tenue le jour où je pratique un sport,
- > On peut jouer avec les ballons de l'école dans la cour (sauf en cas de pluie!) en respectant les règles du « fair play » !

Vie en communauté :

- > Je viens habillé correctement (pas d'écharpes, pas de tongs, pas de talons, pas de parapluie) et veille à mon hygiène!
- > Je respecte mes camarades et leurs familles ainsi que tous les adultes qui interviennent dans l'école!
- > Je respecte la Charte de la Laïcité;
- > Je participe avec plaisir à tous les projets organisés à l'école,
- > Je me tiens correctement pendant les sorties, dans la rue, dans le bus, au musée, au cinéma,..

Environnement :

- > Je respecte les lieux de vie : classe, toilettes, cour, couloir, préau,..
- > Je referme les portes et j'éteins les lumières,
- > Je jette bien mes déchets en les triant en classe, dans la cour de récréation et à la cantine (compost),
- > Je prends soin de nos plantations en les arrosant...
- > Je peux ramener mes piles et mes bouchons usagés,

Horaires, accès à l'école :

- > L'école est obligatoire; mes parents doivent justifier toutes mes absences et tous mes retards en utilisant le cahier de liaison!
- > La classe a lieu tous les jours du lundi au vendredi sauf le mercredi
- > Ouverture du portail : de 8h20 à 8h30- de 11h30 à 11h40 et de 13h20 à 13h30,
- > Le portail est fermé de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30, pendant le temps de classe, Attention, l'interphone du portail dérange les élèves en classe!



En cas de manquement à ce règlement :

- > Je peux être sanctionné,
- > Je peux être convoqué dans le bureau de Madame la Directrice,
- > Je peux accomplir un acte de réparation.
- > Mes parents peuvent être convoqués.

À l'école, on travaille et on joue tous ensemble!

Signature :

